SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

Caleur des terres agricoles

Automne 1998



Tendances nationales

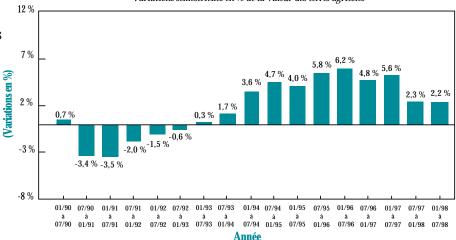
Selon les estimations de la Société du crédit agricole (SCA), la valeur des terres agricoles a progressé de 2,2 p. 100 entre janvier 1998 et juillet 1998. Une telle augmentation indique le maintien d'une tendance à la hausse de la valeur des terres agricoles. Elle est comparable à la hausse de 2,3 p. 100 enregistrée au cours du semestre précédent.



Canada Variations semestrielles en % de la valeur des terres agricoles



L'exploitation acéricole québécoise





Méthodologie

En 1985, la SCA a mis sur pied un système reposant sur 245 terres agricoles repères afin de suivre les variations annuelles de la valeur des terres nues dans l'ensemble du pays. Depuis 1990, les valeurs sont mises à jour tous les six mois, soit le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet. Les parcelles de terres sont choisies de manière à représenter les catégories de sols et les régions à vocation agricole les plus répandues dans chaque district de recensement.

Les terres agricoles repères sont des secteurs zonés agricoles en fonction de leur utilisation actuelle. Un facteur de pondération est appliqué à chacune d'elles et à chaque province, en fonction des terres à culture améliorées qui ont été consignées lors du Recensement agricole de 1996.

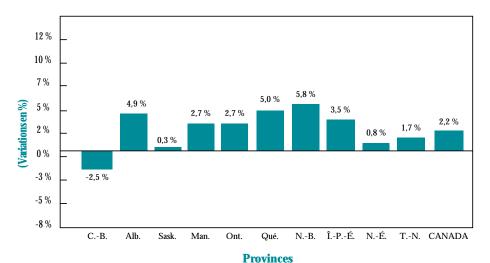
Le processus d'évaluation consiste à mettre à jour la valeur marchande estimative de chaque terre agricole repère tous les six mois. Les évaluateurs de la SCA basent leur estimation de la valeur sur des ventes récentes de terres nues comparables qui ont été réalisées entre des personnes sans lien de dépendance. Une fois les ventes choisies, elles sont examinées, analysées et rajustées par rapport aux terres repères. Les valeurs individuelles sont conciliées avant que les évaluateurs accrédités ne passent en revue les rapports d'évaluation.

Tendances provinciales

Bien que les tendances nationales soient comparables à celles de la période précédente, les tendances provinciales relatives à la valeur des terres agricoles ont changé considérablement, en raison des différents facteurs qui influent sur l'économie agricole de chaque province. Le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Alberta ont enregistré une hausse semestrielle d'approximativement 5 p. 100. À leur tour, l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba et l'Ontario ont enregistré une hausse approximative de 3 p. 100. Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse ont enregistré des hausses semestrielles d'environ 2 p. 100 et 1 p. 100 respectivement. La Saskatchewan, pour sa part, n'a vu que très peu d'amélioration. La Colombie-Britannique est la seule province qui démontre une tendance à la baisse de 2,5 p. 100.

Les variations provinciales de la valeur des terres agricoles sont résumées dans les graphiques suivants :

Comparaison provinciale de la valeur des terres agricolesDu 1^{er} janvier 1998 au 1^{er} juillet 1998





« Les tendances relatives à la valeur des terres agricoles provinciales ont changé considérablement. »

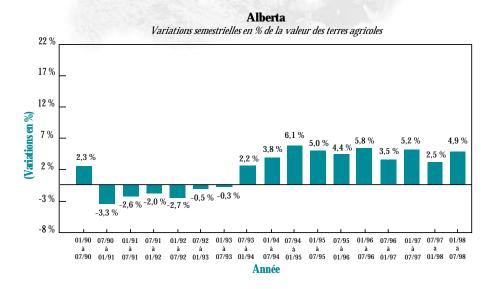
Colombie-Britannique Variations semestrielles en % de la valeur des terres agricoles 17 % 12 % 1,6 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,6 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,6 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,6 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,6 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,6 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,6 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,6 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,7 % 1,8 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,8 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,8 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,8 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,8 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,8 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,8 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,8 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,8 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,8 % 1,4 % 2,4 % 1,2 % 2,0 % 1,9 % 1,4 % 2,4 %

07/90 01/91 07/91 01/92 07/92 01/93 07/93 01/94 07/94 01/95 07/95 01/96 07/96 01/97

« La valeur des terres de la Colombie-Britannique a fléchi. »

La valeur des terres de la Colombie-Britannique a fléchi et marque une baisse de 2,5 p. 100. La demande de terres convenant à la culture de légumes et de baies a chuté, en raison d'une baisse des cours des marchandises et du ralentissement de l'économie de la C.-B. La diminution générale de la demande de terres en C.-B. est principalement attribuable au ralentissement du secteur forestier. La demande de terres propices à la viticulture est toujours forte.

07/97 01/98



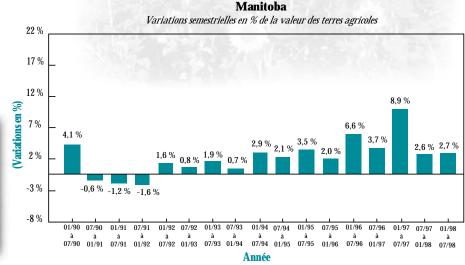


En Alberta, ce sont les régions sud et centrale de la province qui déterminent les tendances relatives à la valeur des terres. Le prix des terres irriguées et affectées à des cultures spécialisées est élevé, en raison d'annonces comme celle au sujet de l'ouverture à Taber d'une usine de transformation de pommes de terre. L'influence urbaine des grands centres comme Calgary s'étend aussi aux régions rurales. Par ailleurs, les perspectives du Nord de la province étant moins optimistes, les prix dans cette région sont de faibles à stables.

Saskatchewan Variations semestrielles en % de la valeur des terres agricoles 22 % 17 % 12 % (Variations en %) 7,8 % 7 % 3,9 % -3 % -5.7 % -6.4 % 01/92 07/92 01/93 07/93 01/94 07/94 à à à à à à à à à à a 07/90 01/91 07/91 01/92 07/92 01/93 07/93 01/94 Année

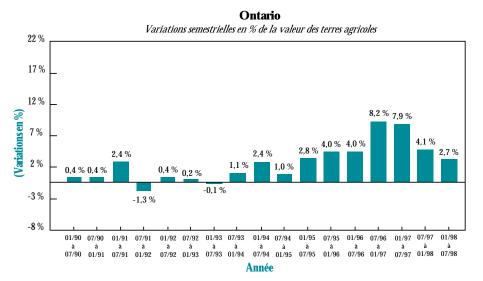
« On a pu observer un ralentissement des activités sur le marché foncier...»

En Saskatchewan, il y a eu peu de variation de la valeur des terres agricoles depuis janvier 1998. Les acheteurs font preuve de prudence en raison de la baisse des cours des céréales et de l'incertitude liée à la production. On a pu observer un ralentissement des activités sur le marché foncier au cours du dernier semestre. Le prix des terres agricoles s'est stabilisé au niveau des valeurs actuelles.



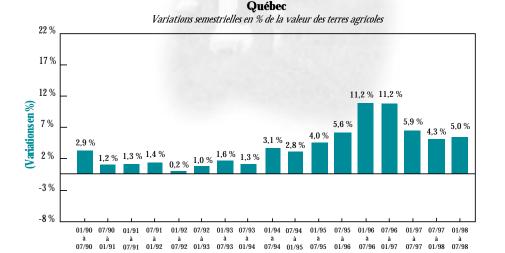


Au Manitoba, les régions traditionnellement réservées à la production céréalière n'ont pas subi de baisse importante de la valeur des terres. Les secteurs qui ont connu une hausse de la valeur des terres comprennent les régions irrigables affectées aux cultures spécialisées, celles dont la production a dépassé la moyenne au cours des derniers douze mois et celles caractérisées par une diversification en faveur de l'élevage de bétail.



Au cours des derniers six mois, la valeur des terres de l'Ontario a augmenté légèrement. La demande de terres a chuté, en raison de la baisse des cours des marchandises et des conditions météorologiques trop sèches le printemps dernier qui ont influé sur la qualité des cultures. Dans les régions sous l'influence urbaine, les prix continuent d'avoir une tendance à la hausse. L'augmentation du prix des quotas laitiers semble avoir un effet modérateur sur la demande de terres dans le centre et l'est de la province. Les locations de terres, comme la demande, ont connu une baisse en raison des revenus nets moins élevés tirés des cultures commerciales. Cependant, il y a une forte demande pour les petites fermes de plaisance et les propriétés résidentielles à la campagne dans les régions de London, Stratford, Woodstock et Windsor.

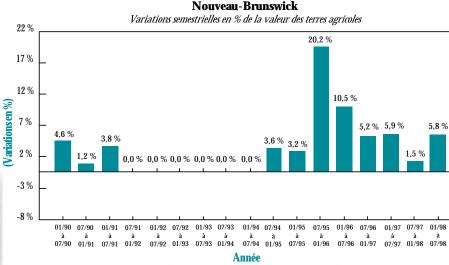
« L'augmentation du prix des quotas laitiers semble avoir un effet modérateur sur la demande de terres dans le centre et l'est de la province. »



La valeur moyenne des terres agricoles a grimpé, tandis que le nombre total des transactions de vente de terres a diminué. La nouvelle politique environnementale actuellement à l'étude exerce une pression additionnelle sur les acheteurs des secteurs où il y a une forte concentration d'élevage de bétail, surtout le porc. Les régions de cultures commerciales ont connu une baisse de la valeur des terres agricoles, en raison de la diminution du revenu net des agriculteurs qu'entraîne la baisse des cours des marchandises.

Année

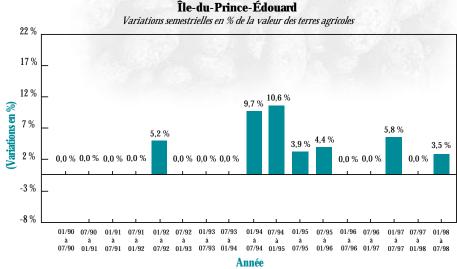






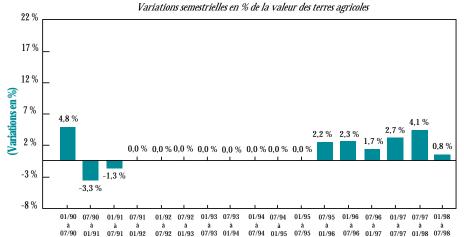
La hausse de la valeur des terres agricoles du Nouveau-Brunswick est en partie attribuable à l'expansion de l'industrie de la pomme de terre. Un autre facteur important est la demande de terres du secteur laitier dans le sud de la province pour la production de céréales fourragères afin de contrebalancer l'effet de la hausse des cours de cette denrée sur l'économie agricole locale.

« La demande de terres pour permettre la rotation des cultures dans ce secteur demeure forte. »



À l'Île-du-Prince-Édouard, la tendance de la valeur des terres agricoles était légèrement à la hausse au cours du premier semestre de 1998, résultat partiellement attribuable aux activités de l'industrie de la pomme de terre. La demande de terres pour permettre la rotation des cultures dans ce secteur demeure forte. Bien que l'expansion en flèche d'il y a quelques années ait ralenti, les agriculteurs progressistes sont toujours à la recherche de parcelles de terres qui pourraient servir à leur exploitation. Cette demande constante continue d'augmenter la valeur des terres, cependant elle dépend fortement de la rentabilité du secteur de la pomme de terre.

Nouvelle-Écosse

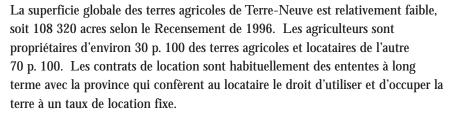


En Nouvelle-Écosse, la valeur des terres a connu peu de variation au cours de la période qui a fait l'objet d'analyse. Les producteurs de grain et de fourrage bien établis continuent d'acheter des terres, mais la tendance à la hausse s'est stabilisée quelque peu. Les conditions météorologiques de sécheresse pendant la période de croissance de 1997 risquent d'avoir diminué le revenu net des agriculteurs et ainsi les avoir rendu plus prudents en ce qui à trait aux projets d'expansion.

Terre-Neuve Variations semestrielles en % de la valeur des terres agricoles 22,00 % 17,00 % 12.00 % Variations en %) 7,00 % 2,00 % 0,00 % 0,00 % 0,00 % -3,00 % -2.00 % -2.00 % -8,00 % 1992 1997 01/98 1993 1994 1995 1996 Année

Le présent rapport est le premier à renfermer les tendances relatives à la valeur des terres agricoles de Terre-Neuve. Les tendances pour la période de 1991 à 1997 illustrées dans ce diagramme ont été calculées à partir des données de Statistique Canada. La valeur des terres agricoles provinciales a augmenté pendant la période en cours, en raison de la rareté de terres productives de qualité supérieure. La demande de terres propices à la production de fourrage et la hausse des coûts d'aménagement des terres ont poussé les prix des terres à la hausse.

« Les conditions météorologiques de sécheresse pendant la période de croissance de 1997 risquent d'avoir diminué le revenu net des agriculteurs et ainsi les avoir rendu plus prudents en ce qui à trait aux projets d'expansion. »



C'est sur la côte est de l'île, près de St. John's, et sur la côte ouest, près de Deer Lake, que l'on retrouve les deux plus importantes régions agricoles de Terre-Neuve. En raison des pressions d'urbanisation, les terres à tenure franche de la presqu'île Avalon commandent un prix supérieur à celui des terres à bail.

Sur la côte ouest, le prix de vente des terres à tenure franche et des terres à bail est sensiblement le même. La plupart des terres sont consacrées à la production de fourrage, y compris les céréales fourragères destinées aux fermes laitières. Certaines autres servent aux cultures horticoles, notamment les fraises et les cultures racines (carottes, pommes de terre, rutabaga). Le nombre de terres pour aménagement est limité. De plus, les coûts liés à l'aménagement et au défrichement des terres sont élevés et peuvent atteindre les 2 000 \$ l'acre.

Statistique Canada relève du ministre de l'Industrie, lequel a permis l'utilisation des statistiques (à la page 12, no 21-603) citées dans la présente. Pour obtenir des renseignements sur la façon de se procurer des données parmi le large éventail dont dispose Statistique Canada, veuillez communiquer avec l'un des bureaux régionaux de Statistique Canada, visiter son site Web, au http://www.statcan.ca, ou composer le numéro sans frais 1 800 263-1136.



« ... l'exploitation acéricole québécoise est une industrie dynamique en pleine voie de développement. »

L'exploitation acéricole québécoise

Une industrie qui mérite un second regard

Si on se fie aux dernières données de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ), l'exploitation acéricole québécoise est une industrie dynamique en pleine voie de développement.

Selon la FPAQ:

- Le Québec compte près de 10 000 acériculteurs et acéricultrices;
- L'industrie québécoise produit 86 p. 100 de la production canadienne et 70 p. 100 de la production mondiale du sirop d'érable;
- 80 p. 100 de la production québécoise est exportée sur les marchés internationaux dans plus de 32 pays différents;

- Les exportations québécoises de produits de l'érable se situent au 4^e rang des exportations québécoises de produits agricoles - en 1996, elles totalisaient près de 90 millions de dollars;
- En vertu du plan conjoint administré par la FPAQ, plus de 95 p. 100 de la production québécoise de sirop d'érable en vrac est maintenant classée et inspectée.

Évolution de la production du sirop d'érable au Québec, au Canada et aux États-Unis 100% 90 % 80 % * 1998-Résultats préliminaires **70**% estimés de la F.P.A.Q États-Unis 60% **Autres provinces** Québec **50** % 40% 30 % 10% 0%

Source : Bureau de la statistique du Québec (1997)

L'industrie connaît un essor économique important et celui-ci est dû en grande partie aux facteurs suivants :

1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998

- Des prix du marché très intéressants au cours des dernières années.
- L'ajout de nouvelles entailles lié au nombre accru de terres boisées disponibles. Il est maintenant possible de louer des terres boisées non seulement du gouvernement mais également de compagnies forestières.
- La résolution des problèmes de surplus de production par une mise en marché ordonnée et par la diversification vers des produits à valeur ajoutée.
- La normalisation de la qualité, la classification et l'inspection du sirop d'érable en vrac permettant de répondre aux exigences croissantes des marchés locaux et internationaux.

- Le taux de change qui peut avoir un impact important quant à l'exportation des produits.
- La mise en opération de nouvelles unités et la modernisation des opérations existantes selon les nouveaux standards technologiques.

Il est important de noter que certains de ces facteurs pourraient créer des pressions sur les prix à moyen terme dans le cas où la production excéderait la demande mondiale. Cela entraînerait des surplus de récolte dont une partie devrait être entreposée entraînant un report de mise en marché coïncidant avec celle de la récolte suivante.

Établissement d'une exploitation acéricole

- « L'établissement d'une entreprise acéricole requiert une analyse approfondie du marché et nécessite l'élaboration d'un plan d'affaires bien détaillé », souligne Germain Gourde, agent de crédit à la Société du crédit agricole. On doit tenir compte de plusieurs facteurs qui pourraient apporter des variations importantes de rendement et influencer la rentabilité. Parmi ceux-ci on compte :
- Les phénomènes météorologiques.
- La qualité et l'âge des équipements et de la tubulure ainsi que leur état d'entretien.
- L'altitude de l'érablière et son exposition au soleil et au vent.
- Le type de sol de l'érablière, l'âge du peuplement et la taille des érables.

Des progrès récents dans le domaine de la technologie rendent la production beaucoup plus efficace bien que plus coûteuse. Parmi ces améliorations on compte : l'utilisation de divers types de combustibles, la récolte avec un système de tubulure, l'osmose qui réduit le temps d'évaporation et la quantité de combustible nécessaire au processus et, le suivi informatique qui permet de contrôler les paramètres de production et de vérifier l'état des installations.

Coût moyen de développement d'une érablière

Selon Julien Bédard, agent de recherche, Centre d'évaluation de l'Est, pour la SCA, le coût de développement moyen d'une érablière d'environ 10 000 entailles (250 entailles par hectare) se chiffre à environ 276 000 \$.

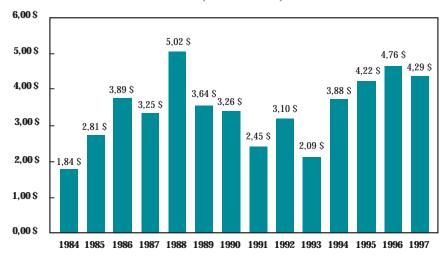
Description	Coûts anticipés
Achat du terrain (40 hectares)	80 000 \$
Installation de l'électricité, le puits, le système septique	15 000 \$
Construction d'une cabane et d'un chalet attenant	40 000 \$
Équipement de récolte de la sève d'érable	83 000 \$
Équipement de transformation de la sève en sirop	58 000 \$
Total	276 000 \$



« L'établissement d'une entreprise acéricole requiert une analyse approfondie du marché et nécessite l'élaboration d'un plan d'affaire bien détaillée. » Le revenu brut moyen des cinq dernières années se situe à 3,85 \$ par entaille (variation de 2,09 \$ à 4,76 \$). Basé sur cette moyenne, on obtient un montant disponible de 2,35 \$ par entaille net pour effectuer les paiements, couvrir les salaires incluant celui de l'exploitant et le solde d'expansion. Le coût probable de l'investissement d'environ 28,00 \$ l'entaille sur un terrain acheté, ne semble pas dissuader les futurs producteurs et productrices.

Revenu brut moyen/entaille

(Données revisées)



Source : Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ), 1997 (Données révisées)

L'avenir

Aux dires de M. Daniel Charron, conseiller à la gestion et en économie, direction régionale de l'Estrie du *Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec* (MAPAQ) : « L'industrie connaît un essor économique important, cependant les investissements effectués par les producteurs au cours des deux dernières années ainsi que ceux à venir nécessiteront des prix de vente fermes pour les prochaines années afin de les rentabiliser.

Les événements météorologiques continueront à jouer un rôle important dans l'avenir de l'industrie. En début 1998, plus de 7 millions d'entailles ont été couvertes de verglas. Selon les données disponibles du MAPAQ, les producteurs auront effectué des réclamations sur 6 millions d'entailles provenant d'arbres ayant perdu leur cime en partie ou en tout. Selon le degré de dommages, certains de ces arbres (ayant perdu de 40 p. 100 de la cime ou plus) mourront ou du moins ils auront un rendement qui pourrait être réduit pour les 4 ou 5 prochaines années.

En conclusion, malgré les conséquences de la tempête de verglas, les experts s'entendent, il serait possible d'augmenter le nombre d'entailles commerciales d'un autre 50 à 100 p. 100. L'industrie acéricole mérite donc un second regard!

«Le coût probable de l'investissement d'environ 28,00 \$ l'entaille sur un terrain acheté, ne semble pas dissuader les futurs producteurs et productrices. » Nous avons besoin de votre opinion!

Que pensez-vous de cette publication?

Veuillez nous envoyer vos commentaires ou suggestions à :



Veuillez adresser toutes questions au sujet de la *Valeur des terres agricoles* aux personnes suivantes :

Société du crédit agricole

1800, rue Hamilton

C.P. 4320

Regina (Saskatchewan)

S4P 4L3

www.sca-fcc.ca

Téléphone :

(306) 780-3490

Télécopieur :

(306) 780-3491

Atlantique: Maurice Chassé, (506) 851-3366

Québec: Michel Rousseau, (418) 648-7613

Ontario: Tom Nolan, (519) 826-2033

Ouest canadien: Roy Hjelte, (306) 780-3489

Service en français: Michel Rousseau, (418) 648-7613

This report is also available in English.



